LISTE DES PIECES A JOINDRE

☐ Etablissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux
☑ Etablissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : l'attestation d'accessibilité
☐ Etablissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement
☐ Etablissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisées à la moitié de la durée de l'agenda
Etablissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation d'achèvement
Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles d'accessibilité
☐ Etablissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public : la notice d'accessibilité
☑ Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction
☐ ERP de 1 ^{er} à 4è catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs

FICHE DE SUIVI DE L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS

- * groom
- * porte automatique
- * ascenseur ou élévateur
- * boucle à induction magnétique
- * balise sonore
- * signalétique sur écran
- * tourniquet
- * tapis roulant ou escalier mécanique

Matériel	Date d'intervention	Description
Groom porte entrée	15/01/2017	Vérification annuelle